



TABLE RÉGIONALE  
DES ORGANISMES  
COMMUNAUTAIRES ET  
BÉNÉVOLES DE LA MONTÉRÉGIE

## **Proposition**

*Plan d'action bisannuel*  
*TROC Montérégie*  
*2024-2026*

**Réunion de Conseil d'administration**  
**5 septembre 2024**



## Plan d'action 2024-2026

C'est avec plaisir que le conseil d'administration de la TROC Montérégie vous propose un plan d'action bisannuel pour 2024-2026. Ce plan d'action est le résultat de l'analyse des besoins d'organismes et de la conjoncture aux niveaux local, régional et national.

Pourquoi un plan d'action bisannuel? Le conseil d'administration évalue qu'il faut assurer une continuité dans nos actions et nous constatons qu'il est très fréquent que nos objectifs se réalisent sur une période de deux années plutôt qu'une.

Les grands enjeux pour les deux à venir sont en lien avec une meilleure connaissance et reconnaissance de l'action communautaire autonome tant à l'interne qu'auprès de nos partenaires et d'un meilleur financement à la mission globale. Plusieurs enjeux sectoriels tels que l'itinérance, l'accès à un logement décent, le respect des personnes proches aidantes, les droits des jeunes, les droits des femmes, le respect des personnes issues de l'immigration, la sécurité alimentaire et tout autre enjeu en lien avec la justice sociale guideront aussi nos actions.

Les grandes orientations au cours des deux prochaines années sont les suivantes :

- 1) Le financement, la reconnaissance et la visibilité des organismes communautaires autonomes;
- 2) Les relations entre les CISSS/le MSSS et les organismes communautaires;
- 3) Le renforcement de la vie associative;
- 4) Les enjeux sociaux, régionaux et nationaux.

Alors que les grands enjeux sociaux nous rappellent que la solidarité, la justice sociale et le respect des droits humains fondamentaux sont plus que jamais d'actualité, nous sommes persuadés que nos actions concertées contribueront une fois de plus à améliorer notre capacité à agir dans nos communautés et que la TROC Montérégie entend continuer à remplir sa mission avec énergie, détermination et enthousiasme.



## Plan d'action 2024-2026

### **VOLET # 1 – FINANCEMENT, RECONNAISSANCE ET VISIBILITÉ DES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES AUTONOMES**

#### **PROPOSITION 1.1**

Que la TROC Montérégie poursuive ses représentations auprès des élu.es provinciaux en lien avec les Balises de financement de la TROC Montérégie, et ce, tant en santé et services sociaux qu'au sein des autres ministères qui financent la mission globale des organismes communautaires.

#### **PROPOSITION 1.2**

Qu'à partir de l'analyse du comité de mobilisation et d'orientation stratégique, que la TROC Montérégie organise des actions de mobilisation diverses et/ou des stratégies de communication qui mettent de l'avant la nécessité d'augmenter significativement le financement à la mission globale des organismes communautaires.

##### **PROPOSITION 1.2.1**

Que les stratégies de communication mettent notamment de l'avant la reconnaissance de l'expertise des professionnelles du communautaire et le rôle des organismes communautaires en cohérence avec la campagne des professionnelles du communautaire.

#### **PROPOSITION 1.3**

Que la TROC Montérégie fasse la promotion de la mise à jour du document sur les échelles salariales et que ce nouveau document soit publié et disponible aux membres.

---

### **VOLET # 2 – RELATIONS ENTRE LES CISSS ET LE MSSS ET LES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES**

#### **PROPOSITION 2.1**

Que la TROC-Montérégie travaille, de concert avec les représentants du CISSS Montérégie-Centre/PSOC, aux travaux de révision du Cadre de référence en matière d'action communautaire de la Montérégie à la lumière des changements apportés par le nouveau cadre normatif.

##### **PROPOSITION 2.1.1**

Que dans le cadre de ses travaux, la TROC-M vise notamment à clarifier et améliorer les mécanismes de communication dans les cas de suivis de gestion des organismes communautaires en faisant inscrire dans le Cadre de référence en matière d'action communautaire de la



## Plan d'action 2024-2026

Montérégie que la TROC Montérégie doit systématiquement être informée par le CISSS Montérégie Centre/Équipe PSOC lorsqu'un suivi de gestion est déclenché dans un organisme communautaire.

### **PROPOSITION 2.2**

Que la TROC-Montérégie poursuive ses représentations auprès des directions des CISSS de l'ensemble des programmes dans une perspective de respect des besoins et des réalités des organismes d'action communautaire autonome.

### **PROPOSITION 2.3**

Que la TROC-Montérégie poursuive les travaux avec le CISSS Montérégie Centre/Équipe PSOC afin de garantir aux organismes un accès à des formations universitaires destinées aux directions des organismes.

---

## **VOLET # 3 – LE RENFORCEMENT DE LA VIE ASSOCIATIVE**

### **PROPOSITION 3.1**

Que la TROC-Montérégie rende accessible la formation sur les pratiques d'action communautaire autonome à l'ensemble des organismes.

#### **Proposition 3.1.1**

Que la TROC Montérégie rédige et propose aux membres une déclaration de principe tenant compte des valeurs de l'ACA et de ses caractéristiques professionnelles

### **PROPOSITION 3.2**

Que la TROC Montérégie organise un événement de ressourcement, de discussion et d'échange entre les membres.

### **PROPOSITION 3.3**

Que la TROC Montérégie offre en continu la « Formation PSOC 101 ».

---



## Plan d'action 2024-2026

### VOLET # 4 –ENJEUX SOCIAUX RÉGIONAUX ET NATIONAUX

#### PROPOSITION 4.1

Que la TROC Montérégie soutienne les organismes en itinérance considérant que cet enjeu social touche l'ensemble des organismes de tous les secteurs d'intervention.

##### PROPOSITION 4.1.1

Que l'assemblée des membres entérine les personnes suivantes à titre de délégué.e et de substitut des Tables locales en itinérance pour 2024-2026 \*:

Saint-Jean-sur-Richelieu : ..., délégué, ..., substitut

Saint-Hyacinthe/Des Maskoutains: ..., délégué, ..., substitut

Vaudreuil-Soulanges : ..., délégué, ..., substitut

Valleyfield (Concertation itinérance Beauharnois-Salaberry-Suroît): Marilou Carrier, déléguée, Chantal Lizotte, substitut

Longueuil (Table itinérance Rive-Sud): ..., délégué, ..., substitut

Pierre-de-Saurel : ..., délégué, ..., substitut

Châteauguay : ..., délégué, ..., substitut

*\*Les noms des délégués et substituts seront confirmés lors de l'AGA.*

##### PROPOSITION 4.1.2

Que la permanence de la TROC Montérégie organise des rencontres avec les délégué.es des Tables locales en itinérance et qu'elle soutienne ces personnes.

##### PROPOSITION 4.1.3

Que la TROC Montérégie organise un événement d'une journée pour adopter de nouveaux principes directeurs en itinérance qui guideront les positions du milieu communautaire à l'égard du prochain « Plan d'action régional communautaire en itinérance (PARCI) ».

##### PROPOSITION 4.1.4

Que la permanence de la TROC Montérégie participe au Comité directeur intersectoriel régional et au Comité ministériel national sur l'évaluation du Plan d'action interministériel en itinérance ainsi qu'au Comité de suivi dans le cadre d'un projet d'évaluation des technologies et modes d'intervention (ETMI) réalisé par le CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal (projet qui porte sur les meilleures pratiques de coordination de services en itinérance).



## Plan d'action 2024-2026

### **PROPOSITION 4.2**

Que la TROC Montérégie poursuive son appui et son soutien à la Table régionale des organismes communautaires en sécurité alimentaire.

#### **PROPOSITION 4.2.1**

Que la TROC Montérégie organise une journée de formation ayant pour objectif de présenter aux organismes la nouvelle formation portant sur l'intervention en contexte de pauvreté destinée principalement aux équipes de bénévoles et de former des formateurs dans les organismes concernés afin qu'ils puissent offrir la formation au sein de leurs organismes.

### **PROPOSITION 4.3**

Que la TROC Montérégie organise, en collaboration avec les regroupements sectoriels et les trois CISSS de la Montérégie, une journée sur la reconnaissance et le respect des personnes proches aidantes en lien avec la « Politique nationale pour les personnes proches aidantes - Reconnaître et soutenir dans le respect des volontés et des capacités d'engagement ».

#### **PROPOSITION 4.3.1**

Que la TROC Montérégie soutienne les organismes en proche aide tout au long de l'année.

### **PROPOSITION 4.4**

Que la TROC Montérégie organise un événement régional sur le thème de « L'immigration et la Montérégie : terre d'accueil. »

#### **PROPOSITION 4.4.1**

Que la TROC Montérégie poursuive ses réflexions et ses échanges avec les organismes communautaires concernés par l'accueil des personnes immigrantes.

### **PROPOSITION 4.5**

Que la TROC Montérégie soutienne les droits des personnes LGBT en s'impliquant annuellement dans l'organisation à la « Journée Arc-en-ciel » en Montérégie et en collaborant avec le JAG dans une perspective d'amélioration des services à la communauté.

### **PROPOSITION 4.6**

Que la TROC Montérégie mette sur pieds un comité ayant pour but d'organiser un événement sur les enjeux concernant les jeunes en Montérégie.

### **PROPOSITION 4.7**

Que la TROC Montérégie explore avec les Centres d'action bénévole (CAB) le concept de gérontologie sociale et sa mise en application en Montérégie.



## Plan d'action 2024-2026

### **PROPOSITION 4.8**

Que la TROC-Montérégie soutienne le Régime de retraite des groupes communautaires et de femmes par une participation active aux décisions.

### **PROPOSITION 4.9**

Que la TROC Montérégie participe à la Coalition solidarité Montérégie composée de groupes communautaires, syndicaux et environnementaux en informant et en mobilisant ses membres sur entre autres la question des enjeux climatiques.